

SAMEDI SAINT 16 AVRIL

- 9h00** Office des ténèbres
10h00 Enseignement 4 : « *Je suis la mère du bel amour, de la crainte de Dieu, de la connaissance et aussi de la sainte espérance.* » (Siracide 24, 18) par le père Jean-Benoît de BEAUCHENE.
10h45 Temps de partage par groupe de six personnes
11h30 Méditation personnelle
12h00 Pause
12h15 Office du milieu du jour et prière pour les catéchumènes
12h45 Pique-nique tiré du sac
14h00 Prière et présentation de la Vigile pascale
14h30 Ateliers préparatifs de la Vigile pascale
Pour ceux qui n'ont pas d'atelier : prière du chapelet avec méditation des mystères du Samedi Saint
17h00 Vêpres du Samedi Saint
17h30 Retour chez soi
21h00 **VIGILE PASCALE** avec baptêmes d'adolescents et d'adultes

*Temps
spécifique
pour les
enfants et
les ados*

DIMANCHE DE PAQUES 17 AVRIL

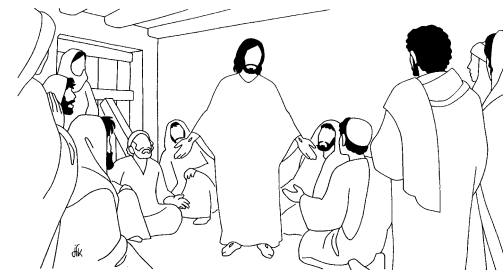
- 9h00** Louange joyeuse de la Résurrection
9h30 Adoration du Saint Sacrement
10h00 Préparation de la messe
10h30 **MESSE DE PAQUES**
11h45 Chasse aux œufs et apéro festif
12h30 Repas festif de Pâques où les familles invitent les personnes qui le souhaitent afin de partager ensemble la joie de la Résurrection.

INFORMATIONS PRATIQUES

- ◆ **Inscriptions** : veuillez remplir l'inscription ci-jointe et la déposer à l'accueil de votre paroisse avant le lundi 11 avril. Merci.
- ◆ **Libre participation aux frais**
- ◆ **Apporter** : Bible, papier et crayon.
- ◆ **Services** : chacun est invité à prendre part aux différents services nécessaires au bon déroulement de la retraite.
- ◆ **Repas** : prévoir la collation du vendredi et le pique-nique du samedi.
- ◆ **Retraite et vie de famille** : Cette retraite est organisée de manière à être compatible avec la vie de famille, la semaine sainte ayant lieu cette année pendant les vacances scolaires. Ainsi, les enfants et les adolescents se retrouveront régulièrement pour des temps adaptés à leur âge.

2° Retraite paroissiale de Pâques du 14 au 16 avril 2022

Paroisses Notre-Dame de l'Arc, Saint-André et Saint-Jérôme



Pourquoi une retraite de Pâques en paroisse ?

L'an dernier, le couvre-feu ne nous a pas empêché de vivre un temps marquant pour tout le monde. Cette année, alors que les contraintes sanitaires ont diminué, nous proposons de nouveau de vivre une retraite paroissiale à l'occasion des jours saints de Pâques, du jeudi Saint au dimanche de Pâques (1-4 avril).

Il ne s'agit donc pas seulement de pouvoir participer aux offices mais de faire de ces quelques jours *le temps spirituel fort* de l'année, vécu en paroisse. Nous aurons ainsi la joie de nous retrouver pour prendre du recul sur notre quotidien et vivre avec une intensité renouvelée notre foi. Pour ceux qui travaillent, cela implique de s'organiser pour venir, notamment en prenant un jour de congé ou de RTT, pour ceux qui le peuvent.

Nous alternerons entre des temps de prière avec toute l'Eglise (offices de la Semaine Sainte, prière des psaumes, adoration, lecture de la Bible, chapelet, chemin de croix), d'enseignements donnés par les quatre prêtres de la paroisse, des moments de silence et de prière personnelle, ainsi que des occasions de partager ensemble.

Thème : Voici ce cœur qui nous a tant aimé

Cette année, nous nous mettrons à l'école du Cœur de Jésus, dont la miséricorde infinie se révèle dans les mystères de sa Pâque : sa passion, sa mort et sa résurrection.

Pensez à remplir le bulletin d'inscription au dos et à prendre connaissance du programme ci-joint !

Découper suivant les pointillés. Conserver le programme de la retraite

BULLETIN D'INSCRIPTION

A découper et à remettre à l'accueil de la paroisse
avant le lundi 11 avril

Nom :

Prénom :

Prénom :

Bien évidemment, il est souhaitable de participer à l'intégralité de la retraite. Toutefois, compte tenu des impératifs de la vie professionnelle et familiale, il se peut que cela ne vous soit pas possible. C'est pourquoi la possibilité est offerte de participer aux temps spirituels par demi-journée.

	Adulte 15 ans +	Enfants 4-10 ans	Collégiens 11-15 ans
	<i>(Veuillez préciser le nombre)</i>		
Jeudi après-midi	()	()	()
Vendredi matin	()	()	()
Collation du Vendredi midi	()	()	()
Vendredi après-midi	()	()	()
Samedi matin	()	()	()
Pique-nique du samedi midi	()	()	()
Samedi après-midi	()	()	()

Pensez à reporter sur le programme ce à quoi vous êtes inscrits. Vous serez sollicités pour les différents services, notamment l'animation auprès des enfants et des adolescents. Merci pour votre disponibilité qui fait aussi partie de la retraite.

Programme (à conserver)

JEUDI SAINT 14 AVRIL

16h30 Prêretraite pour ceux qui sont en service

18h00 Accueil et louange

18h30 Enseignement 1 : « *Et nous, nous avons reconnu l'amour que Dieu a pour nous* » (1 Jean 4, 16) par le père Romain CIVALERO

Temps spécifique pour les enfants et les ados

19h15 Repas apporté par les uns et les autres

20h15 **MESSE DU JEUDI SAINT**, suivie de la prière au reposoir jusqu'à 22h00

A partir de 22h00 jusqu'au lendemain 8h00 : nuit d'adoration.

VENDREDI SAINT 15 AVRIL

9h00 Office des ténèbres

10h00 Enseignement 2 : « *Par ses blessures, nous sommes guéris* » (1 Pierre 2, 24) par le père Etienne KERN

10h45 Temps de partage par groupe de six personnes.

11h30 Office du milieu du jour.

Temps enfants et ados

11h45 Collation (pain pommes à apporter).

13h00 Enseignement 3 : « *Jésus, ayant aimé les siens qui étaient dans le monde, les aima jusqu'au bout.* » (Jean 13, 1) par le père Louis-Marie ECOMARD

13h45 Binôme de confiance.

14h40 Départ pour le chemin de croix dans la rue (au croisement des avenues Jean Giono et du Pignonnet).

15h00 **CHEMIN DE CROIX**

Pendant ce temps, possibilité de rester à l'église prier les premières stations puis d'attendre l'arrivée du chemin de croix dans la rue pour les dernières stations dans les alentours de l'église.

Temps enfants et ados

17h00 Méditation en silence sur la passion selon saint Jean, avec la possibilité de se confesser.

Temps enfants et ados

18h30 **OFFICE DE LA PASSION**

20h15 Retour chez soi.

Ceux qui veulent pourront rester pour partager ensemble un repas simple, apporté par chacun.

Découper suivant les pointillés. Conserver le programme de la retraite